

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen.

-Les enjeux de la formation préparatoire du permis de conduire

L'automobile est maintenant devenue un outil social indispensable pour beaucoup de jeunes. Au delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail, les loisirs... Rouler en sécurité est donc nécessaire pour tous. L'objectif général est de faire conduire tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire, savoir devenir. C'est donc là que nous intervenons !

Pour vous apprendre à conduire, des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre moniteur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Nous utilisons un livret de conduite qui va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur (ou de votre accompagnateur pour ceux qui sont en conduite accompagnée ou en conduite supervisée)

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression vous accompagnent dans l'acquisition des compétences.

- 1: Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2: Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- 3: Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4: Pratiquer une conduite autonome, sûre, et économique

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont vous disposez au fur et à mesure de votre évolution.

Les avantages de la Conduite Accompagnée:

- Réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3
- Commencer l'apprentissage à la conduite dès 15 ans
- Passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi pour conduire dès 18 ans
- Assurance auto moins importante que celle imposée aux autres jeunes conducteurs

Nous privilégions l'accompagnement via le formulaire classique de la conduite accompagnée ou à travers la formule moins connue de la conduite supervisée.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

-Le déroulement de la formation :

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en

connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, et vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Vous allez commencer la formation par la compétence 1 pour atteindre la compétence 4. Les compétences 1 et 2 représentent les 2/3 de votre formation de conduite et les compétences 3 et 4 n'en représentent qu'1/3. Il est donc normal que vous passiez du temps sur les compétences 1 et 2. Leur acquisition est un élément important pour votre examen de conduite. En effet la compétence 1 concerne la mécanique du véhicule et votre autonomie dans son utilisation. La compétence 2 vise votre autonomie dans votre environnement routier tant au niveau des diverses intersections que des manœuvres. En cas de progression plus lente que prévue, un bilan sera fait à 12 heures de conduite. Une fois les deux premières compétences acquises vous verrez les compétences 3 et 4 qui consistent à avoir une conduite autonome, sûre et économique dans diverses situations.

Une fois que votre formateur juge que vous avez acquis les 4 compétences, il pourra vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

-Comment se déroule l'examen de conduite ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert: l'inspecteur du permis de conduire et de sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'inspecteur, qui vous précise ce que vous allez devoir faire:

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes
- Réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille)
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ainsi qu'une question sur les premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

L'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences nécessaires et fondamentales

devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attachera durant l'épreuve à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses.

A la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans la grille d'évaluation.

-Les conditions de passage au permis

Nous faisons tout pour vous amener au niveau exigé le jour du permis de conduire. Une fois que vous êtes prêt, nous vous présentons à l'examen.

L'élève sera accompagné pendant l'examen par un enseignant diplômé

En cas d'échec, il est souhaitable de reprendre des heures de conduite régulière afin de:

- Comprendre et corriger ce qui vous a fait échouer lors de votre passage au permis

- Ne pas perdre votre entraînement acquis au cours de vos formations

- Être prêt rapidement en cas de désistement d'un élève ou d'obtention de places

supplémentaires par la DDT (direction départementale des territoires) car ce sont des places que nous obtenons dans un délai très court et il est difficile de bien vous préparer en si peu de temps.

Ce document est affiché dans l'auto-école.